

Alerte maladies

Alerte maladies

Sylvain Guittard - sly.guittard@gmail.com

Si vous observez une maladie ou des premiers symptôme, vous pouvez utiliser cette interface pour déclarer et renseigner des points d'observation qui seront insérés en base de données et automatiquement restitués sous forme cartographique.

L'enregistrement de la donnée se déroule en 3 étapes:

1. Positionner le point d'observation
2. Renseigner la date d'observation, la maladie et le niveau d'attaque
3. Ajouter ses coordonnées

Tous les champs sont obligatoires. Si l'insertion dans la base de données est effectuée, vous aurez un message de confirmation.

L'outil de consultation est disponible ici : "

[Cartographie Maladies](#)

"

Non

Crédits : Guittard (2009)

L'IFV met à disposition des cartes "Alerte Maladies" accessibles à tous.